

# Mon 810 et impacts sanitaires : un débat mal engagé

Par Eric MEUNIER

Publié le 19/05/2009

A ce jour, plusieurs études scientifiques renseignent des risques potentiels liés à ce maïs, d'autres études ne sont pas conduites et enfin, l'approche même adoptée pour évaluer les risques commencent à être questionnée.

Parmi les risques pour l'environnement documentés et retenus par le CPHA (mais non par l'AESA), on trouve : les risques liés à la dissémination du transgène (sur plusieurs kilomètres, du fait de courants d'air chaud et de vents atmosphériques) ou de la protéine par le biais des eaux circulantes ; l'apparition de résistance au Mon810 chez des insectes non cibles de ce maïs ; des effets toxiques sur notamment un lombric, des isopodes (crustacés marins ou terrestres) et des nématodes.

La liste des risques non étudiés est tout aussi intéressante, comme par exemple l'évaluation de la protéine Bt qui est encore sujette à controverse scientifique sur le besoin de nouvelles études, les impacts sur les insectes pollinisateurs, les risques toxicologiques à long terme et l'absence de données microbiologiques ou épidémiologiques.

Enfin, plus fondamentalement, certains scientifiques questionnent l'approche même qui est faite de l'évaluation des risques des PGM. Ainsi la question initiale, base de toutes les expériences et à laquelle l'AESA doit essayer de répondre, est de savoir si la plante GM présente un risque pour la santé, l'hypothèse de base étant qu'elle n'en pose pas. Le Groupe International d'Etudes Transdisciplinaires (GIET) considère qu'actuellement l'approche adéquate devrait être inverse, à savoir que l'hypothèse de base devrait être que la plante GM pose un problème et qu'il est à la charge de l'entreprise de prouver que cette hypothèse est fautive. Mais adopter une telle approche impliquerait de revoir beaucoup de dossiers...

Enfin, dernier domaine non encore abordé, les risques économiques soulignés par le CPHA ainsi que le Parlement européen. L'importance donnée à l'économie dans nos sociétés devrait tout logiquement imposer d'étudier et d'anticiper de tels risques. Si l'AESA ne les aborde pas, le CPHA avait lui conclu à une insuffisance de données sur l'incidence économique des contaminations de filières, les coûts liés à la coexistence et une insuffisance d'analyse économique au niveau de l'exploitation, des filières et du marché international.

Au final, l'évaluation scientifique des PGM et du maïs Mon810 plus particulièrement ne semble pas encore tout à fait complète aux yeux de certains Etats-membres et de leurs experts scientifiques. Ce qui n'a pas empêché l'AESA de rendre jusqu'à maintenant des avis positifs sur tous les dossiers qu'elle a examinés.

mal-engage/